

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 22 septembre 2016

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER (Procuration de Mme Hélène CELLE-JEANTON)
- M. Fabrice DEVAUX
- Mme Claudine FILIATRE
- M. Vincent FLECKINGER
- M. Pierre JOUBERT
- Mme Thérèse LEBLOIS

Collège B :

- M. Cédric BURON
- Mme Carlotta DONADELLO (Procuration de M. Stefan NEUWIRTH)
- Mme Annick FRAICHARD (Départ à 15 heures)
- M. Yvan PETERSCHMITT
- Mme Pascale RUFFALDI (Procuration de Mme Annick FRAICHARD à partir de 15 heures)
- M. Jérôme SALVI
- Mme Anne-Véronique WALTER-SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Sylvie COSTILLE
- M. Marc DAZIN
- M. Christian ESTAVOYER
- M. Francis MILLER
- Mme Laurence PAILLARD (procuration de Mme Catherine PELLET)
- M. Yvon THIRIOT

Collège des usagers

- Mme Sophie FAVRE-REGUILLON (procuration de M. Alexandre SCHNEIDER)

Personnalités extérieures

- M. Daniel BOUSCAVET (Procuration de Mme Dominique FROMENT, départ à 15 heures 30)
- M. Guy FLAUDER

Membres de droit

- M. Badr ALAOUI-SOSSE

- M. Jean-Pascal ANSEL
- Mme Mathilde BUGNON-HENRIET
- M. Michel FROMM
- Mme Catherine LACOUR
- Mme Fabienne TATIN-FROUX

Invités

- Mme Gudrun BORNETTE, chrono-environnement
- M. Michaël GAUTHIER, FEMTO
- M. Emmanuel HAFFEN, Neurosciences
- M. Christian LE MERDY, Mathématiques
- M. Sylvain PICAUD, Utinam

Excusés :

- Mme Hélène CELLE-JEANTON
- Mme Dominique FROMENT
- M. Stefan NEUWIRTH
- Mme Catherine PELLET
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Alexandre SCHNEIDER
- M. Valentin SORLET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

1 – Approbation du procès-verbal du 9 juin 2016

Fabrice DEVAUX signale une interversion dans le PV concernant lui-même et M. SALVI.
Dans le point 3, il faut lire

- Fabrice DEVAUX, pour physique et EEA
- Jérôme SALVI, pour électronique et mécanique

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2016 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2 – Campagne emplois 2017

Les directeurs des laboratoires concernés par cette campagne emplois ont été invités à participer à cette réunion.

Jean-Pascal ANSEL présente les demandes de maintien et de créations et invite les responsables de laboratoires ou leurs représentants à présenter leurs demandes. Il précise qu'il n'est pas demandé un classement des postes.

Suite aux présentations, les questions suivantes sont posées :

- Fabrice BOUQUET souhaite avoir des éléments complémentaires sur les demandes, en particulier la situation des disciplines par rapport au taux d'encadrement et l'évolution prévisible avec la nouvelle carte de formation.

Jean-Pascal ANSEL répond que ce sont des disciplines sous-encadrées, qui le resteront dans le cadre de la nouvelle carte.

- Gudrun BORNETTE demande pourquoi les postes ne sont pas classés, comment se passent les créations et s'il y a des filières en sur-encadrement en ST

Jean-Pascal ANSEL répond que le classement n'est pas demandé. Il pourrait par contre être décidé par le conseil de ne pas faire apparaître certaines demandes. Les créations sont opérées par redéploiement. Dans le futur, la discussion aura lieu dans le cadre des collegiums. Il n'y a pas de filière sur-encadrée en ST.

- Michaël GAUTHIER souhaite connaître la situation de gel des postes d'enseignants à l'UFC, est-ce que cela risque de s'accroître.

Jean-Pascal ANSEL pense qu'on peut attendre une stabilité pour l'année qui vient. Beaucoup d'universités gèlent des postes d'enseignants. Cette situation ne concerne pas l'UFR ST pour l'instant. Il est trop tôt pour dire quelle sera la situation lors du nouveau contrat.

- Cédric BURON demande ce qu'il en est des postes pour la COMUE et les collegiums.

Jean-Pascal ANSEL indique qu'il n'y a pas d'administration pour l'instant pour les collegiums.

- Sylvain PICAUD demande comment les 10% de postes prévus pour les axes de l'ISITE seront réalisés.

Jean-Pascal pense que les postes resteront dans les composantes, mais que le nombre concernera les chercheurs impliqués sur les axes de recherche, à vérifier.

Les propositions concernant les postes sont soumises au vote.
Elles sont adoptées à l'unanimité.

3 – Point sur les effectifs

Les effectifs à ce jour ne sont pas encore arrêtés, la date limite d'inscription en 1^{ère} année étant fixée au 30 septembre.

On observe une stabilité au niveau des effectifs des premières années ST et une légère baisse des SVT (une vingtaine). La formation est réalisée avec 10 groupes de TD dans les deux formations (11 l'an dernier). Pour mémoire, 120 étudiants avaient été accueillis en plus à la rentrée dernière.

Le creux démographique touche cette année les étudiants de Master. Certaines formations n'ont pas ouvert faute d'effectif suffisant.

Jean-Pascal ANSEL fait état des discussions au niveau national sur la sélection à l'entrée de la première année du Master ou pour l'accès à la deuxième année seulement. Un décret a été publié cette année, arrêtant une liste de formations autorisées à sélectionner les étudiants entre M1 et M2.

L'an passé, une discussion avait porté sur les capacités d'accueil en première année de licence. L'UFR avait discuté et refusé le procédé, en choisissant de communiquer sur les exigences des formations.

4 – Avenants encadrement doctoral

L'an passé, tous les avenants n'avaient pas trouvé de financement.

Cette année, une nouvelle procédure a été mise en place

- La demande est signée par l'étudiant, le directeur de thèse puis par le directeur de département d'enseignement, le directeur de l'école doctorale et enfin le directeur d'UFR
- Les documents sont ensuite scannés et renvoyés à l'étudiant afin qu'il les dépose sur une plate-forme de l'UFC

38 demandes ont été financées, dont 3 sur fonds propres. Toutes les demandes déposées sur la plate-forme ont pu être financées.

Des modifications règlementaires vont intervenir à partir de 2017. La base de rémunération des nouveaux doctorants devrait augmenter et les heures seront payées comme des vacances, dans la limite de 64 heures.

5 – Tarif des objets promotionnels

L'UFR ne disposant plus d'objets promotionnels à son logo, Jean-Pascal ANSEL propose d'effectuer une commande d'objet qui seraient vendus avec une petite marge aux étudiants et personnels. Cette marge permettrait de financer les dons. Le financement se fait via les recettes du SAIC.

Les tarifs doivent être votés en conseil puis au CA de l'Université.

La vente se ferait par un personnel des services centraux (il faut une personne régisseur de recettes). Une publicité pourrait être faite au niveau de l'accueil et à l'AQUA.

Cédric BURON souhaiterait que le sigle de l'UFC apparaisse également, en particulier sur les porte-documents.

Jean-Pascal ANSEL répond qu'il y a un possible problème de format et aussi de couleur. Des renseignements seront pris à ce sujet.

Annick FRAICHARD aurait aimé qu'une calculette collègue puisse être intégrée à l'offre.

Cette proposition est noté pour le moment où cette opération sera renouvelée (il faudra à nouveau passer les tarifs au conseil et au CA)

La proposition de tarifs est adoptée à l'unanimité.

6 – Questions diverses

Marc DAZIN demande si la position du Food truck du CROUS devant le bâtiment Métrologie peut être modifiée, car des odeurs de friture envahissent les bureaux situés à proximité.

Jean-Pascal ANSEL indique que le camion s'est éloigné du bâtiment au maximum par rapport à la longueur de la rallonge actuelle. Une rallonge électrique plus longue et étanche devrait permettre de régler ce désagrément.

Jérôme SALVI s'étonne que des cafés soient vendus à l'AQUA. L'information donnée lors du dernier conseil indiquait le contraire.

Jean-Pascal ANSEL répond que la vente a été autorisée, ainsi que celle de viennoiseries, car il n'était pas possible de mettre fin au contrat de la machine à café avant 2018 et que des mensualités devaient être payées jusqu'à la fin du contrat.

Il a demandé aux étudiants de faire un bilan financier tous les 15 jours et de constituer une provision permettant de restituer la machine lorsque les travaux du bâtiment commenceront.

Marc DAZIN demande que la fermeture obligatoire de Noël ne concerne pas toutes les vacances, car cela oblige les personnels à prendre 11 jours de congés.

Cette question sera examinée lors du prochain conseil. Elle est liée en particulier à la gestion du chauffage.

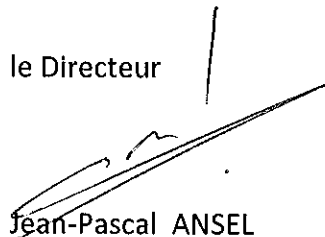
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

La secrétaire de séance



Catherine LACOUR

le Directeur



Jean-Pascal ANSEL